

**Déclaration du LKP relative A**

**la problématique des carburants**

**La sollicitation de l’ANACT par le**

**Ministère des DOM relève de la démagogie.**

Depuis des mois, les Guadeloupéens, rassemblés autour du LKP, n’ont cessé de dénoncer la pwofitasyon en cours dans notre pays et singulièrement autour de la question des prix des carburants.

Pendant longtemps, les compagnies pétrolières, la Raffinerie des Antilles, l’Etat, ont laissé entendre que l’approvisionnement de la Guadeloupe en carburants provenait d’Europe (Brent) ; documents douaniers à l’appui, il n’en est rien.

Le carburant consommé en Guadeloupe provient principalement du Venezuela, de Trinidad et Tobago, et des Iles Vierges Américaines.

Mettre en avant la problématique de la production des carburants, aux normes européennes, relève donc d’une méconnaissance de ce dossier.

Différents rapports et non des moindres (Autorité de la Concurrence, Rapport OLLIER, CESR…) mettent en exergue l’opacité qui existe tant en matière de fixation des prix et d’approvisionnement du marché Guadeloupéen que dans le contrôle quasi-totale d’une compagnie pétrolière sur notre approvisionnement, avec un droit de vie et de mort sur les gérants et employés des stations services de Guadeloupe. Et pourtant, rien n’a été fait, les pwofitan sévissent toujours malgré leurs soi-disant états généraux et comité interministériel pour l’outre-mer. Une vaste blague. Il y a là, une volonté manifeste de l’Etat français, principal pwofitan, de revenir sur ses engagements.

Aussi, est-il curieux, malgré les rapports d’experts officiels et de parlementaires, malgré le protocole du 04 mars, que l’on veuille nous faire revenir au point de départ. C’est là l’objectif poursuivi par Mme PENCHARD, bras armé de la pwofitasyon aux ordres des compagnies pétrolières.

Force est de constater qu’à ce jour, l’Etat, principal appui des compagnies pétrolières, ne respecte pas les termes de l’accord du 4 mars. Rien n’a changé. Le Préfet fixe les prix décidés par les compagnies pétrolières et les Guadeloupéens paient.

Et que dire des autorisations données par l’Etat français aux compagnies pétrolières pour stocker des carburants dans les îles anglophones de la Caraïbe, au mépris de dispositions commerciales et douanières ?

Et que dire de l’accord donné par le Ministère du Budget à la Raffinerie des Antilles lui garantissant une marge bénéficiaire annuelle alors que c’est une entreprise privée ?

Et que dire de l’exportation de carburants de la Guadeloupe vers l’Europe ?

Et que dire du fait qu’aucune sanction n’ait été prise à l’encontre des pwofitan par l’Autorité de la Concurrence ?

Et que dire de la compagnie pétrolière française qui a investi pour plus de 20 milliards d’euros dans des installations pétrolières au Venezuela ?

Et que dire de la nouvelle raffinerie flambant neuve sur le point de voir le jour en Guyane Hollandaise ?

Et que dire de la Raffinerie des Antilles qui nous vend depuis tantôt les 70% de notre consommation achetée en produits finis aux prix le plus bas, dans la Caraïbe même, aux coûts de production de la Raffinerie ?

Vous l’aurez compris, mais visiblement vous ne le savez pas, il s’agit d’un système mafieux savamment organisé par les compagnies pétrolières avec la complicité de l’Etat, et cela au détriment des Guadeloupéens.

Le LKP continue la lutte et réaffirme ses exigences, notamment :

* **le reversement de toutes les sommes abusivement perçues par la Raffinerie des Antilles et les Collectivités dans un fonds destiné à la Formation et à l’Emploi des Jeunes et à l’organisation d’un véritable service public des transports de passagers ;**
* **la création d’un véritable service public d’approvisionnement et de distribution des carburants, garantissant la transparence dans la formation des prix et le circuit d’approvisionnement, la qualité et l’accès à un carburant au meilleur coût ;**
* **l’annulation des augmentations des prix du carburant du 16 septembre 2009 et 1er janvier 2010, prises en totale illégalité par le Préfet ; un référé en annulation a été déposé depuis 4 mois maintenant devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre ; aucune réponse du tribunal à ce jour ;**
* **la restitution des 3 millions d’euros versés en compensation à la Raffinerie des Antilles par la Région et le Département Guadeloupe, en décembre 2008 ;**
* **la restitution des 94 millions versés par le Ministère des DOM à la Raffinerie des Antilles, sous prétexte d’un manque à gagner ;**
* **la collecte des taxes sur le volume réel de carburants livrés aux distributeurs (prise en compte de l’effet température dans la structure des prix du carburant).**

Vous l’aurez compris, nous avons bien compris que les problématiques du prix des carburants relèvent d’une escroquerie dont les acteurs bénéficient du soutien de l’Etat en personne, et nous LKP ne saurons servir de caution ou d’alibi pour quelque décision que ce soit, à qui que ce soit.

Que chacun assume ses responsabilités, nous LKP nous assumons et assumerons les nôtres.

**A bas la pwofitasyon.**

Le Porte Parole du LKP

**Elie DOMOTA**

*Lapwent, le 23 Mars 2010*